



UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

N°1319

5 janvier 2018

- **Alerte aux intempéries durant la première semaine de l'année 2018**
- **La Conférence épiscopale condamne des menaces verbales contre le cardinal Chibly Langlois, aux funérailles d'un prêtre assassiné**
- **2017/2018 : Que retiendra-t-on des 12 derniers mois en Haïti ?**
- **Il faut un nouveau départ pour Haïti / Autour du nouvel essai de Hérold Jean-Francois, « Citoyenneté et État de droit en Haïti » (Par Gotson Pierre)**

>> Alerte aux intempéries durant la première semaine de l'année 2018

Les précipitations, qui ont commencé dès la nuit du mardi 2 janvier, sont attendues jusqu'à la fin de la première semaine de l'année. Temps nuageux, couvert et pluvieux sur l'ensemble du pays au cours de la journée. Des pluies localement orageuses, modérées et fortes, sont prévues particulièrement sur les zones Nord et Sud du pays, ainsi que sur les départements géographiques des Nippes et de la Grande-Anse (Sud-Ouest). Déjà, la péninsule d'Haïti est déjà engorgée d'eau. Ces précipitations sont dues à une zone de basse pression près du Panama, prolongée par un creux de surface dans le Passage du Vent, et à un front froid sur la partie orientale de Cuba. D'où un temps humide et très instable sur les Caraïbes. La température varie entre 19 et 30 degrés. La mer est agitée et forte au large des côtes Sud et Nord et dans le golfe de la Gonâve, où sont également attendus des pluies et orages isolés. Les vagues peuvent atteindre jusqu'à 9 pieds de hauteur sur les côtes Sud, 7 pieds dans le golfe de

la Gonâve (en face de la baie de Port-au-Prince) et 6 pieds sur les côtes Nord. Face aux cumuls de pluies, déjà enregistrés sur le pays, la protection civile demande aux habitants des zones à risques de rester vigilants et d'appliquer scrupuleusement les consignes de sécurités habituelles. Vu les risques de saturation des sols et la vulnérabilité environnementale, beaucoup de personnes craignent des effets désastreux de ces nouvelles intempéries, après une longue période de beau temps durant la fin de l'année 2017. Des milliers de personnes ont été affectées au passage des cyclones Irma et Maria en septembre 2017, ainsi que de l'ouragan Matthew en octobre 2016. Il y a 10 ans, en août et septembre 2008, 4 cyclones majeurs (Fay, Gustav, Hanna et Ike) avaient provoqué des dégâts considérables, dont une remontée des eaux de l'étang de Miragoâne (département des Nippes).

>> La Conférence épiscopale condamne des menaces verbales contre le cardinal Chibly Langlois, aux funérailles d'un prêtre assassiné

La Conférence épiscopale (catholique romaine) d'Haïti condamne «avec fermeté» les menaces verbales proférées contre le cardinal Chibly Langlois qui célébrait, le samedi 30 décembre, les funérailles du prêtre Joseph Simoly. Il a été tué par balles le 21 décembre à Pétionville. Il avait 54 ans. Elle exprime tout son support et sa solidarité au cardinal Langlois et exige des plus hautes autorités de l'Etat, l'adoption de mesures adéquates pour le protéger. Des gens, n'ayant aucun lien avec les familles ont tenté d'instrumentaliser cette cérémonie, en faisant du tapage à l'intérieur de la cathédrale de Port-au-Prince au moment de la célébration de ses

funérailles. Ces perturbateurs ont lancé des propos violents, qui ont gagné en escalade pour se transformer en menaces contre la personne du cardinal Langlois. Cette manœuvre, que condamne la Conférence épiscopale d'Haïti, constitue une tentative de manipulation de l'opinion en faveur des auteurs de l'assassinat crapuleux du prêtre. « Ce qui s'est passé dans l'enceinte de la cathédrale transitoire est aussi une violation du droit du défunt d'obtenir des funérailles dignes et du devoir de l'assistance d'honorer la mémoire du prêtre Joseph Simoly ». Ce dernier « fut un prêtre, qui avait un profond respect pour son prochain ». Il « ne

méritait point un tel affront, ces troubles qui visaient à l'assassiner une seconde fois ». Les provocations et les manipulations ne parviendront pas à affaiblir l'Église. Leurs auteurs ont lamentablement échoué dans leur projet machiavélique et dans leur plan cynique, soutient la Conférence épiscopale d'Haïti. L'Église restera plus que jamais engagée dans sa lutte contre la corruption, les inégalités et les injustices sociales et pour la promotion du développement intégral de la femme et de l'homme haïtiens. « Il est inacceptable

que les autorités judiciaires et policières laissent les auteurs, co-auteurs et complices de cet assassinat horrible, continuer de circuler en toute impunité. Justice doit être faite ! La justice est essentielle pour la sécurité, l'ordre, la paix et l'établissement d'un Etat de droit en Haïti. La justice élève une nation ; mais l'impunité est l'opprobre, l'ignominie, la honte d'un peuple ». 4 personnes ont été interpellées, dans le cadre de l'enquête ouverte par la Police Nationale d'Haïti, pour trouver les coupables du crime contre Joseph Simoly.

>> 2017/2018 : Que retiendra-t-on des 12 derniers mois en Haïti ?

Que retiendra-t-on de l'année 2017 en Haïti ? Quelle est la ligne de base pour 2018 ? . « La corruption et l'impunité ont été parmi les principaux handicaps au fonctionnement de la justice en Haïti, au cours de l'année 2017. Les autorités de l'Etat ont été incapables de freiner l'insécurité à travers le pays, notamment dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince. Le système judiciaire, fréquemment paralysé par un ensemble de mouvements revendicatifs, demeure toujours en mauvaise santé. Les conditions socio-économiques ont empiré au cours de l'année en Haïti. Cette dégradation est principalement due à la dépréciation de la gourde, à

la montée des prix des produits pétroliers et au vote de la loi de finances 2017-2018 » constatent plusieurs organisations sociales. L'année 2017 a pris fin, avec peu de nouveautés concernant la migration internationale. L'heure est au bilan et, surtout, à l'analyse pondérée des zones d'ombre et des perspectives pour l'année 2018, dans un panorama international de plus en plus inquiétant. Que ce soit dans le domaine de la littérature, du cinéma, de la danse, la peinture et la sculpture, la culture haïtienne, fortement éprouvée par des décès, s'est pourtant distinguée, tant à l'échelle nationale qu'internationale.

>> Il faut un nouveau départ pour Haïti / Autour du nouvel essai de Hérold Jean-Francois, « Citoyenneté et Etat de droit en Haïti » (Par Gotson Pierre)

C'est le cri lancé par l'éditorial d'AlterPresse de la fin de l'année 2017, invitant à construire une société différente, qui puisse rompre avec le sentiment permanent d'échec. Il se trouve que le dernier essai de notre confrère Hérold Jean-Francois, plaide en faveur de cette rupture. Ce livre, qu'il a signé en fin d'année, aborde la difficulté de la construction d'une société de droit en Haïti, juste quête des 30 dernières années, dans le cheminement d'une longue et chaotique sortie de dictature. Au moment de marquer le 214e anniversaire de la création de cette république, l'ouvrage de Jean-Francois relance la réflexion sur les obstacles à l'épanouissement de la « nation » haïtienne. Pour lui, il y a pour le moment « deux nations » dans la société haïtienne. Ce pays, issu d'un « processus douloureux », qui a permis de fondre les différences ethniques en une entité homogène, n'est pas parvenu à la création d'une véritable société. La société haïtienne d'aujourd'hui est « une entité disparate, disloquée,

incohérente », sans lien social entre les citoyens/citoyennes. C'est, selon lui, ce déficit de lien social, qui entrave l'entrée dans la « dimension nationale ». En fait, soutient-il, nous n'avons pas réussi à « surmonter les antagonismes entre héritiers des esclaves et descendants des colons », à la suite de l'indépendance de 1804, qui a permis de proclamer la première République, issue d'une révolution anti-esclavagiste. La « nation civique » n'émerge toujours pas, plus de deux siècles plus tard, à cause du « mépris réciproque » entre la minorité des nantis et la masse des arrières petits fils et filles d'esclaves. Comment créer les conditions d'intégration sociale en Haïti : telle est l'interrogation qui ramène à la nécessité d'une société où les acteurs assument « leur statut de citoyens » et jouent « effectivement leur rôle ». Ce déficit de citoyenneté est alimenté par la défaillance de l'Etat, ce dernier n'aidant pas l'individu à « s'élever au rang de citoyen ».

A lire également:

- Jovenel Moïse souhaite l'émergence socio-économique d'Haïti, d'ici 2030
<http://www.alterpresse.org/spip.php?article22532>
- Santé : Mise en garde contre la consommation de boissons alcoolisées à base de clairin, après des décès signalés
<http://www.alterpresse.org/spip.php?article22520>
- Justice : La Cran souhaite des sanctions contre les personnes impliquées dans les vols d'argent au programme PetroCaribe
<http://www.alterpresse.org/spip.php?article22510>
- Culture/Carnaval 2018 : Vers un possible bras de fer entre la Mairie de Port-au-Prince et l'Exécutif
<http://www.alterpresse.org/spip.php?article22494>